



58^e session du Conseil des droits de l'homme

Annual high-level panel discussion on human rights mainstreaming «Thirtieth anniversary of the Beijing Declaration and Platform for Action»

Genève, le 24 février 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie les panélistes pour leurs précieuses contributions à cette discussion.

Il y a trente ans, 189 États ont pris un engagement historique en adoptant la Déclaration et le Programme d'action de Pékin, reconnaissant que l'égalité des genres est une condition essentielle au développement économique et social ainsi qu'au respect des droits humains.

Aujourd'hui encore, les points relevés à Pékin restent d'une actualité et d'une importance inédites. Les violations des droits des femmes et des filles, comme la violence basée sur le genre persistent. Les inégalités économiques et politiques demeurent. Les transitions et défis globaux frappent de manière disproportionnée les femmes et les filles.

La Suisse s'engage pour le respect des droits de toutes les femmes et les filles. Sans égalité des genres, il ne peut y avoir ni paix durable ni sécurité véritable. Elle soutient donc activement la mise en œuvre de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité, l'a fait notamment durant son mandat au Conseil de Sécurité, et travaille actuellement sur son cinquième Plan d'action national.

Sur le plan national, des avancées récentes témoignent de notre volonté de concrétiser les droits inscrits dans notre Constitution et nos lois :

- La première stratégie nationale pour l'égalité est en place
- Des actions coordonnées entre Etat fédéral, cantons, communes et ONG ont été prises pour prévenir et combattre toute forme de violence basée sur le genre
- Les efforts en vue de garantir l'égalité salariale sont poursuivis

Pour conclure, nos engagements en faveur de l'égalité des genres feront partis de nos priorités durant notre mandat au Conseil des droits de l'homme.

Je vous remercie.